

SOUTIEN À L'AIDE MÉDICALE À MOURIR AU CANADA

Avril 2024

© Ipsos, 2024. Tous droits réservés. Ce document contient des renseignements confidentiels et exclusifs à Ipsos. Toute divulgation ou reproduction est interdite sans le consentement écrit préalable d'Ipsos.

IT'S YOUR LIFE. IT'S YOUR CHOICE.

**DYING WITH
DIGNITY**
CANADA



Sommaire

Au Canada, le soutien à l'aide médicale à mourir (AMM) et aux demandes anticipées demeure important

- Le soutien des Canadiens à l'arrêt *Carter c. Canada* reste inchangé, à 84 %.
- Huit Canadiens sur dix (83 %) sont favorables aux demandes anticipées d'AMM pour une personne ayant reçu un diagnostic de problème de santé grave et irrémédiable entravant ses capacités et dont l'évolution finira par entraîner une perte de la compétence décisionnelle.
- Sept Canadiens sur dix (71 %) sont pour l'idée que des personnes aptes puissent faire une demande anticipée d'aide médicale à mourir même si, au moment où elles font cette demande, elles n'ont reçu aucun diagnostic de problème de santé grave et irrémédiable.
- Pour quatre Canadiens sur dix (43 %), savoir que le Québec a adopté une loi provinciale autorisant l'aide médicale à mourir pour les personnes atteintes de troubles neurocognitifs fait en sorte qu'ils ont plus tendance à soutenir la législation nationale. Toutefois, seuls 11 % d'entre eux déclarent que cela fait en sorte qu'ils ont moins tendance à le faire, tandis que pour 47 %, cela n'a aucune incidence.
- Trois Canadiens sur dix (31 %) disent avoir une certaine expérience avec une personne atteinte d'un trouble neurocognitif dégénératif, comme la maladie d'Alzheimer ou la démence. Ceux qui disent qu'ils ont personnellement un trouble neurocognitif dégénératif sont plus susceptibles de soutenir chacune de ces politiques.

Méthodologie

- Telles sont les conclusions d'un sondage Ipsos réalisé pour le compte de Mourir dans la dignité Canada.
- Un échantillon de **2 000 Canadiens** de 18 ans ou plus, membres du panel Ipsos iSay, ont répondu à un sondage entre **le 15 et le 20 mars 2024**. Une pondération a été utilisée pour garantir que la composition de l'échantillon représente l'ensemble de la population selon les renseignements du plus récent recensement.
- La précision des sondages en ligne est mesurée au moyen d'un intervalle de crédibilité. Dans le cas de ce sondage, les résultats compilés sont précis à **plus ou moins 2,5 points de pourcentage**, 19 fois sur 20, par rapport aux résultats qui auraient été obtenus si la totalité des adultes canadiens avait répondu au sondage. Puisque les chiffres sont arrondis, il arrive que la somme ne soit pas égale à 100 %.
- Les différences importantes sur le plan statistique entre les données démographiques sont signalées par des lettres qui, placées à côté de la proportion, indiquent que celle-ci est significativement plus élevée (à un intervalle de confiance de 95 %) que la proportion de la colonne correspondant à la lettre.
- Dans le cas des sous-groupes de la population, les intervalles de crédibilité sont plus larges. Plus précisément, les tailles d'échantillon et les intervalles de crédibilité pour les données régionales sont les suivants :

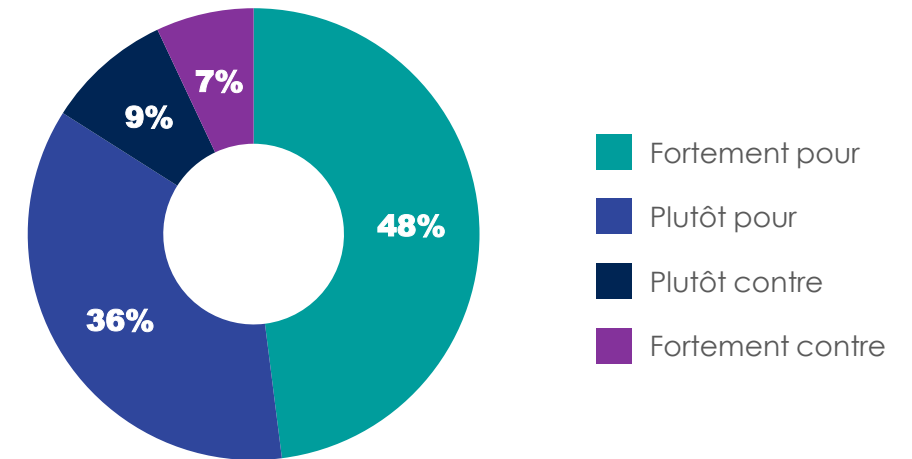
	Taille de l'échantillon	Intervalle de crédibilité
BC	260	+/- 6,9 %
AB	200	+/- 7,9 %
SK/MB	200	+/- 7,9 %
ON	580	+/- 4,6 %
QC	560	+/- 4,7 %
Atl.	200	+/- 7,9 %

Maintien d'un soutien fort et stable à l'arrêt *Carter c. Canada*.

Le soutien des Canadiens à l'arrêt *Carter c. Canada* reste inchangé, à 84 %.

C'est au Québec que le soutien est le plus élevé (90 %).

Seuls les membres de la génération Y expriment un soutien plus modéré (79 %), tandis que les membres des autres générations ont plus tendance à le soutenir (86 %).



Soutien à l'arrêt Carter c. Canada

	Total	Génération				Région					
		Gén. Z (18 à 23 ans)	Gén. Y (24 à 39 ans)	Gén. X (40 à 55 ans)	Boomer (56 ans et plus)	BC	AB	SK/MB	ON	QC	Atlantique
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Base : tous les répondants	n = 2000	227	595	579	599	260	200	200	580	560	200
Fortement pour	48 %	36 %	38 %	53 % AB	58 % AB	46 %	46 %	48 %	42 %	60 % EFGHJ	44 %
Plutôt pour	36 %	50 % CD	41 % CD	33 %	28 %	36 %	38 %	34 %	40 % I	30 %	39 % I
Plutôt contre	9 %	10 %	11 % D	9 %	6 %	9 %	9 %	10 %	11 % I	5 %	11 % I
Fortement contre	7 %	4 %	9 % CD	5 %	8 %	9 % I	7 %	9 %	7 %	5 %	6 %

REGR. : Pour (T2B)	84 %	86 %	79 %	86 % B	86 % B	82 %	84 %	81 %	82 %	90 % EGHJ	83 %
REGR. : Contre (B2B)	16 %	14 %	21 % CD	14 %	14 %	18 % I	16 %	19 % I	18 % I	10 %	17 % I

	Total	Expérience des troubles neurocognitifs dégénératifs				OUI REGR.
		Oui, moi personnellement	Oui, un membre de la famille	Oui, un ami	Non	
		A	B	C	D	E
Base : tous les répondants	n = 2000	66	406	164	1 385	615
Fortement pour	48 %	65 % BCD	48 %	47 %	47 %	49 %
Plutôt pour	36 %	32 %	39 %	43 %	35 %	39 %
Plutôt contre	9 %	0 %	7 %	5 %	10 %	6 %
Fortement contre	7 %	2 %	6 %	4 %	8 %	5 %

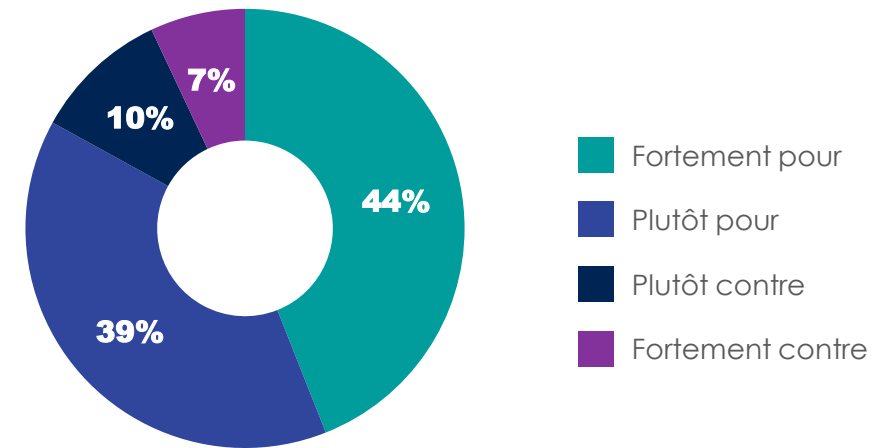
REGR. : Pour (T2B)	84 %	98 % BD	86 %	90 % D	82 %	88 %
REGR. : Contre (B2B)	16 %	2 %	14 % A	10 %	18 % AC	12 %

Soutien aux demandes anticipées d'AMM pour une personne ayant reçu un diagnostic de problème de santé grave et irrémédiable qui finira par entraîner une incompétence décisionnelle

Huit Canadiens sur dix (83 %) sont favorables aux demandes anticipées d'AMM pour une personne ayant reçu un diagnostic de problème de santé grave et irrémédiable entravant ses capacités et dont l'évolution finira par entraîner une perte de la compétence décisionnelle.

Encore une fois, c'est au Québec que le soutien est le plus élevé (88 %). Le soutien est également plus élevé chez les boomers (88 %) et les membres de la génération X (86 %) que chez les autres.

Ce sont les personnes qui déclarent être personnellement atteintes d'un trouble neurocognitif dégénératif qui ont le plus tendance (95 %) à se dire pour cette position.



Q7. Seriez-vous pour ou contre la possibilité qu'une personne qui a reçu un diagnostic de maladie grave et irrémédiable dont l'évolution finira par entraîner une perte de la compétence décisionnelle puisse faire une demande anticipée d'AMM? Par exemple, si un patient reçoit un diagnostic de démence et, pendant qu'il est encore apte, demande dans un document écrit que l'AMM lui soit fournie au moment où il se retrouvera dans la situation définie dans sa demande anticipée.

Base : tous les répondants (n = 2000)

Soutien aux demandes anticipées d'AMM pour les personnes ayant reçu un diagnostic de problème de santé grave et irrémédiable qui finira par entraîner une incapacité décisionnelle

		Génération				Région					
	Total	Gén. Z (18 à 23 ans)	Gén. Y (24 à 39 ans)	Gén. X (40 à 55 ans)	Boomer (56 ans et plus)	BC	AB	SK/MB	ON	QC	Atlantique
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Base : tous les répondants	n = 2000	227	595	579	599	260	200	200	580	560	200
Fortement pour	44 %	27 %	37 % A	50 % AB	51 % AB	41 %	45 %	40 %	37 %	55 % EFGH	46 %
Plutôt pour	39 %	47 % CD	41 %	36 %	36 %	38 %	37 %	37 %	44 % I	33 %	39 %
Plutôt contre	10 %	19 % BCD	12 % D	8 %	6 %	11 %	12 %	15 % I	10 %	8 %	9 %
Fortement contre	7 %	6 %	10 % C	6 %	6 %	10 % I	5 %	8 % I	9 % I	4 %	6 %

REGR. : Pour (T2B)	83 %	75 %	78 %	86 % AB	88 % AB	79 %	82 %	77 %	81 %	88 % EGH	85 %
REGR. : Contre (B2B)	17 %	25 % CD	22 % CD	14 %	12 %	21 % I	18 %	23 % I	19 % I	12 %	15 %

		Expérience des troubles neurocognitifs dégénératifs				
	Total	Oui, moi personnelle ment	Oui, un membre de la famille	Oui, un ami	Non	OUI REGR.
		A	B	C	D	E
Base : tous les répondants	n = 2000	66	406	164	1 385	615
Fortement pour	44 %	50 %	43 %	45 %	44 %	44 %
Plutôt pour	39 %	44 %	41 %	37 %	38 %	41 %
Plutôt contre	10 %	3 %	10 %	13 % A	10 %	10 %
Fortement contre	7 %	2 %	6 %	5 %	8 %	5 %

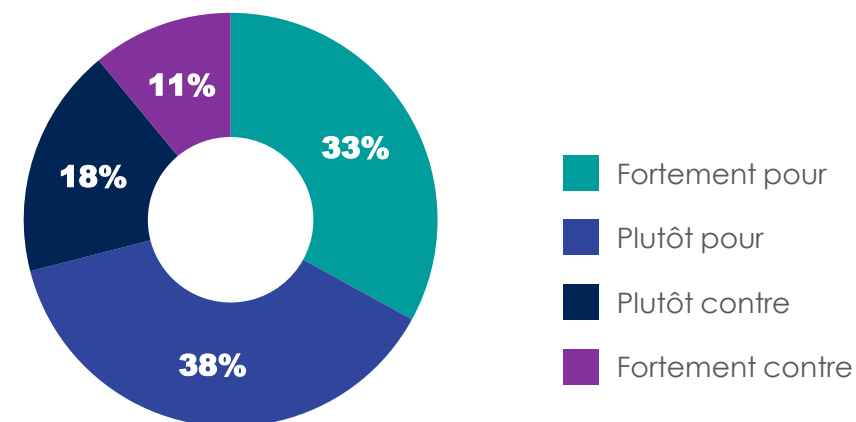
REGR. : Pour (T2B)	83 %	95 % BCD	84 %	82 %	82 %	85 %
REGR. : Contre (B2B)	17 %	5 %	16 % A	18 % A	18 % A	15 %

Sept personnes sur dix sont favorables aux demandes anticipées pour les personnes qui n'ont encore reçu aucun diagnostic de problème de santé grave et irrémédiable

Sept Canadiens sur dix (71 %) sont pour l'idée que des personnes aptes puissent faire une demande anticipée d'aide médicale à mourir même si, au moment où elles font cette demande, elles n'ont reçu aucun diagnostic de problème de santé grave et irrémédiable.

Le soutien ne varie pas de manière significative d'une région à l'autre. Les membres de la génération X (75 %) y sont légèrement plus favorables que ceux des autres générations.

Ce sont les personnes qui déclarent être personnellement atteintes d'un trouble neurocognitif dégénératif qui ont le plus tendance (85 %) à se dire favorables à ce type de demande anticipée.



Q8. Seriez-vous pour ou contre l'idée que des personnes aptes puissent faire une demande anticipée d'aide médicale à mourir même si, au moment où elles font cette demande, elles n'ont reçu aucun diagnostic de problème de santé grave et irrémédiable? Par exemple, une personne n'ayant aucun antécédent de maladie cardiovasculaire pourrait souhaiter faire une demande anticipée par écrit afin de recevoir l'aide médicale à mourir si elle subissait un accident vasculaire cérébral et était par la suite incapable de se déplacer ou de communiquer.
Base = tous les répondants (n = 2000)

Sept personnes sur dix sont favorables aux demandes anticipées pour les personnes qui n'ont encore reçu aucun diagnostic de problème de santé grave et irrémédiable

	Total	Génération				Région					
		Gén. Z (18 à 23 ans)	Gén. Y (24 à 39 ans)	Gén. X (40 à 55 ans)	Boomer (56 ans et plus)	BC	AB	SK/MB	ON	QC	Atlantique
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Base : tous les répondants	n = 2000	227	595	579	599	260	200	200	580	560	200
Fortement pour	33 %	22 %	28 %	38 % AB	39 % AB	33 %	33 %	36 %	30 %	40 % HJ	30 %
Plutôt pour	38 %	43 % D	43 % D	37 %	33 %	37 %	42 % I	37 %	42 % I	30 %	37 %
Plutôt contre	18 %	25 % BCD	16 %	16 %	18 %	16 %	17 %	14 %	17 %	20 %	26 % EGH
Fortement contre	11 %	10 %	14 %	9 %	10 %	14 % F	7 %	13 %	12 %	10 %	8 %

REGR. : Pour (T2B)	71 %	65 %	70 %	75 % A	72 %	70 %	75 %	72 %	72 %	70 %	67 %
REGR. : Contre (B2B)	29 %	35 % C	30 %	25 %	28 %	30 %	25 %	28 %	28 %	30 %	33 %

	Total	Expérience des troubles neurocognitifs dégénératifs				OUI REGR.
		Oui, moi personnellement	Oui, un membre de la famille	Oui, un ami	Non	
		A	B	C	D	E
Base : tous les répondants	n = 2000	66	406	164	1 385	615
Fortement pour	33 %	55 % BCD	34 %	34 %	32 %	36 %
Plutôt pour	38 %	30 %	40 %	42 %	37 %	40 %
Plutôt contre	18 %	10 %	16 %	18 %	19 %	16 %
Fortement contre	11 %	5 %	10 %	7 %	12 %	8 %

REGR. : Pour (T2B)	71 %	85 % D	74 %	76 %	69 %	76 %
REGR. : Contre (B2B)	29 %	15 %	26 %	24 %	31 % A	24 %

Incidence de la législation québécoise sur le soutien à la législation nationale

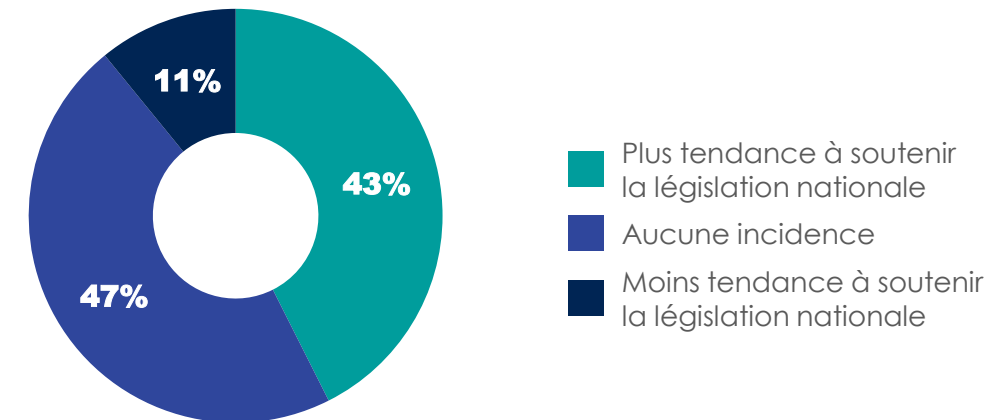
Pour quatre Canadiens sur dix (43 %), savoir que le Québec a adopté une loi provinciale autorisant l'aide médicale à mourir pour les personnes atteintes de troubles neurocognitifs fait en sorte qu'ils ont plus tendance à soutenir la législation nationale. Toutefois, seuls 11 % d'entre eux déclarent que cela fait en sorte qu'ils ont moins tendance à le faire, tandis que pour 47 %, cela n'a aucune incidence.

Ce sont les Québécois (55 %) et les boomers (46 %) qui ont le plus tendance à dire que cela a une incidence sur leur soutien à la législation nationale.

Ce sont les personnes qui déclarent être personnellement atteintes d'un trouble neurocognitif dégénératif qui ont le plus tendance (75 %) à dire que la connaissance de cette loi québécoise fait en sorte qu'elles sont susceptibles de soutenir la législation nationale.

Q1NEW. En juin 2023, la province de Québec est devenue la première au Canada à adopter officiellement une loi provinciale autorisant l'aide à mourir pour les personnes atteintes de troubles neurocognitifs dégénératifs, y compris la maladie d'Alzheimer et diverses autres formes de démence. Le fait de savoir cela fait-il en sorte que vous avez plus tendance, moins tendance ou ni plus ni moins tendance à soutenir l'adoption par le gouvernement fédéral d'une loi similaire pour l'ensemble du pays?

Base = tous les répondants (n = 2000)



Incidence de la législation québécoise sur le soutien à la législation nationale

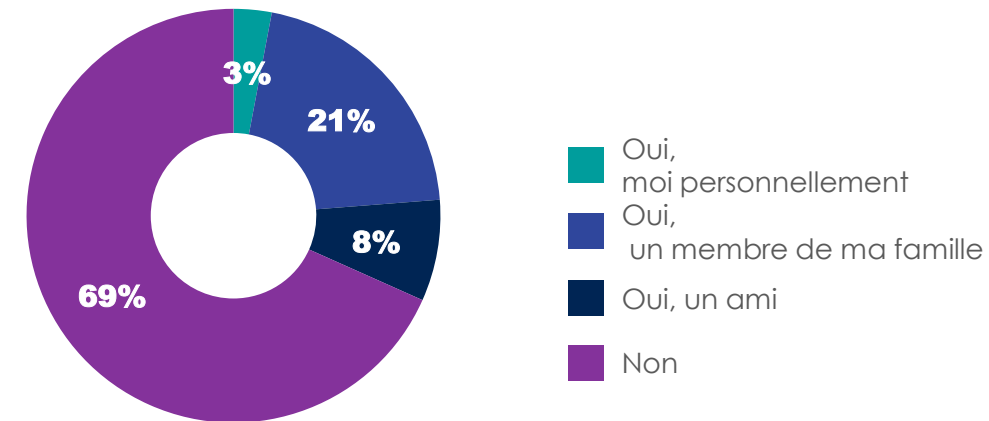
	Total	Génération				Région					
		Gén. Z (18 à 23 ans)	Gén. Y (24 à 39 ans)	Gén. X (40 à 55 ans)	Boomer (56 ans et plus)	BC	AB	SK/MB	ON	QC	Atlantique
		A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Base : tous les répondants	n = 2000	227	595	579	599	260	200	200	580	560	200
Plus tendance à soutenir la législation nationale	43 %	45 %	38 %	42 %	46 % B	37 %	40 %	36 %	38 %	55 % EFGH	45 %
Aucune incidence	47 %	44 %	47 %	49 %	45 %	49 % I	50 % I	54 % I	49 % I	39 %	44 %
Moins tendance à soutenir la législation nationale	11 %	11 %	15 % CD	9 %	9 %	14 % I	10 %	10 %	13 % I	6 %	10 %

	Total	Expérience des troubles neurocognitifs dégénératifs				OUI REGR.
		Oui, moi personnellement	Oui, un membre de la famille	Oui, un ami	Non	
		A	B	C	D	E
Base : tous les répondants	n = 2000	66	406	164	1 385	615
Plus tendance à soutenir la législation nationale	43 %	74 % BCD	47 % D	49 % D	39 %	50 %
Aucune incidence	47 %	22 %	45 % A	44 % A	49 % A	42 %
Moins tendance à soutenir la législation nationale	11 %	4 %	9 %	7 %	12 %	8 %

Expérience des troubles neurocognitifs dégénératifs

Trois Canadiens sur dix (31 %) disent avoir une certaine expérience avec une personne atteinte d'un trouble neurocognitif dégénératif, comme la maladie d'Alzheimer ou la démence.

Trois pour cent (3 %) disent qu'ils sont personnellement touchés, 8 % disent qu'un ami est touché et 21 % disent qu'un membre de leur famille est atteint de ce type de trouble.



Q2NEW. Est-ce que vous-même ou l'un de vos proches, comme votre conjoint, votre partenaire ou un parent, souffrez d'un trouble neurocognitif dégénératif, comme la maladie d'Alzheimer ou la démence?
Base = tous les répondants (n = 2000)

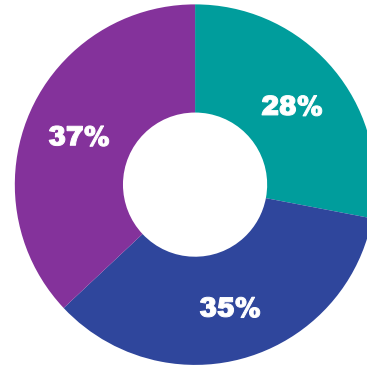
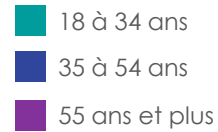
Caractéristiques démographiques de l'échantillon

Identité de genre

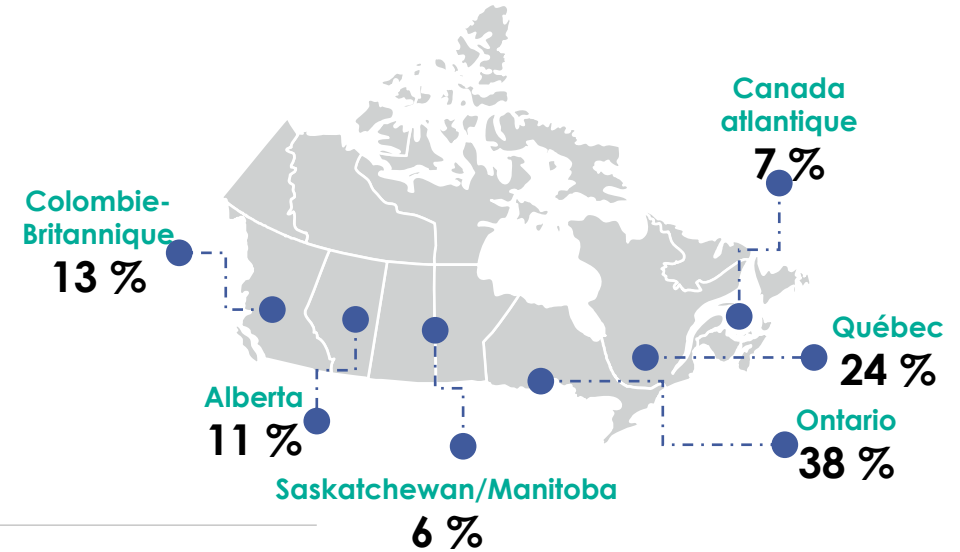


Autre
1 %

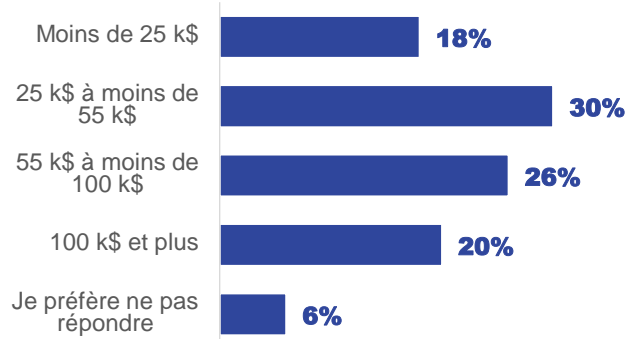
Âge



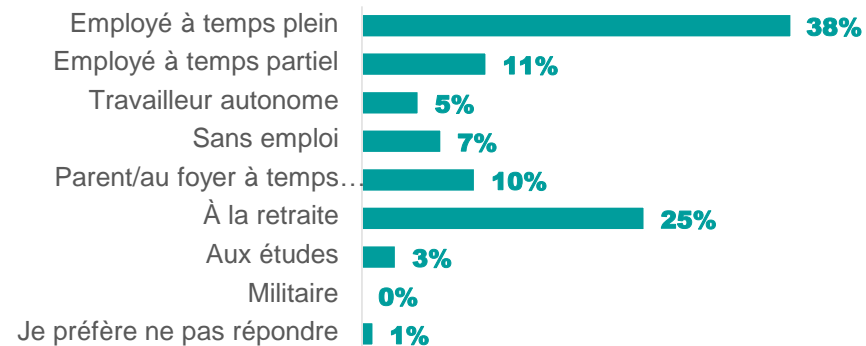
Région



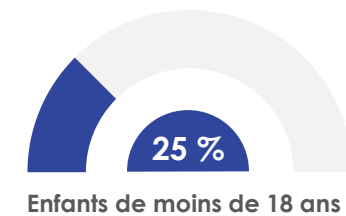
Revenu



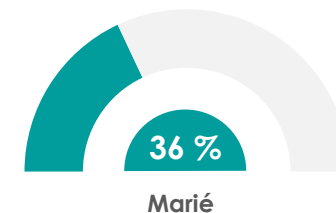
Situation d'emploi



Composition du ménage



Situation familiale



Scolarité



Personne-ressource d'Ipsos

Sean Simpson

Vice-président principal, Affaires
publiques
Sean.Simpson@ipsos.com



À propos d'Ipsos

Ipsos est la troisième plus grande firme d'études de marché dans le monde. Présente dans 90 marchés, elle emploie plus de 18 000 personnes.

Nos professionnels des études de marché, nos analystes et nos scientifiques ont acquis des compétences multidisciplinaires uniques leur permettant d'offrir un éclairage précieux sur les attitudes, les opinions et les motivations des citoyens, des consommateurs, des patients, des clients et des travailleurs. Nos 75 solutions d'affaires sont basées sur des données primaires issues de nos sondages, du suivi des médias sociaux et de techniques qualitatives ou d'observation.

Game Changers – notre slogan – résume notre ambition d'aider nos 5 000 clients à naviguer plus facilement dans notre monde en perpétuel changement.

Fondée en France en 1975, Ipsos est inscrite sur Euronext Paris depuis le 1^{er} juillet 1999. La société est inscrite à la SBF 120 et à l'indice Mid-60, et est admissible au Service de règlement différé (SRD).

Code ISIN : FR0000073298, Reuters ISOS.PA, Bloomberg IPS:FP

www.ipsos.com

Game Changers

Dans un monde qui évolue rapidement, s'appuyer sur des données fiables pour prendre les bonnes décisions n'a jamais été aussi important.

Chez Ipsos, nous sommes convaincus que nos clients cherchent plus qu'un simple fournisseur de données. Ils ont besoin d'un partenaire qui leur procure des renseignements précis et pertinents, et les transforme en connaissance pour leur permettre de passer à l'action.

Voilà pourquoi nos experts, curieux et passionnés, délivrent les mesures les plus exactes pour en extraire l'information qui permettra d'avoir une vraie compréhension de la société, des marchés et des gens.

Pour ce faire, nous recourons au meilleur de la science et de la technologie et appliquons nos principes de sécurité, de simplicité, de rapidité et de substance à tout ce que nous produisons.

Pour permettre à nos clients d'agir avec plus de rapidité, d'ingéniosité et d'audace. La clé du succès se résume par une vérité simple : **You act better when you are sure (On agit mieux lorsqu'on a des certitudes!)**